



BON DE COMMANDE COLLECTIF

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO) DES POLICIERS MUNICIPAUX

Inscriptions 2023

COMMUNE DE

N° SIRET

DEPARTEMENT

Responsable formation

Nom :

Courriel :

Tel :

Vu la délibération n° 01/95 du 13 novembre 2001 du Conseil d'Administration du CNFPT, revue par la décision 2016/dec/009 du 02 février 2016 relative à la tarification de la formation continue obligatoire des policiers municipaux ;

La collectivité s'engage à verser au CNFPT une participation financière de 125€ par jour et par agent au titre de la Formation Continue Obligatoire des policiers municipaux (sauf formations motocyclistes ou équestres). Ces tarifs comprennent exclusivement les frais pédagogiques, de gestion et de restauration du midi.

Les autres frais, hébergement et déplacements, sont à la charge de la collectivité.

Liste des policiers municipaux titulaires, en poste au 1^{er} janvier 2023 (par ordre alphabétique)

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Tableau renseigné le :

ou Tableau mis à jour le :

Toute modification de la liste des stagiaires en cours d'année (recrutement, départ, changement de nom), fera l'objet d'un rectificatif sur ce document, dûment visé par la collectivité ; ce bon de commande collectif, valable uniquement pour la délégation Île-de-France du CNFPT, est à retourner à l'adresse courriel suivante : idf.bdcoll@cnfpt.fr



COMMUNE DE

Par ce document, la collectivité s'engage à verser au CNFPT une participation financière, dont le montant s'élève à : **125 €** par jour de formation et par agent concerné.

Références CHORUS (A renseigner selon le paramétrage de la collectivité)

Code service :

N° engagement :

Le règlement se fera uniquement par mandat administratif.

Seuls les jours de présence effective seront facturés.

Ce bon de commande collectif, valable uniquement pour la délégation Île-de-France du CNFPT, est à retourner à l'adresse courriel suivante : idf.bdcoll@cnfpt.fr

VISA DE L'AUTORITE TERRITORIALE,
Le Maire ou son représentant dûment mandaté,

NOM

Fonction

Fait, le

Signature et cachet OBLIGATOIRE